



QUELS CHOIX D'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE 3EME ?

publié le 03/02/2023

Chers parents, chères familles, chère.e.s élèves,

Votre enfant est en troisième. Vous allez pouvoir saisir les intentions d'orientation provisoires à partir du 04 février pour une poursuite d'études entre :

- ▶ une seconde générale et technologique ;
- une seconde professionnelle ;
- une 1ère année de CAP

La démarche se fait en ligne dans le portail scolarité services. Vous aurez besoin de vos codes Educonnect pour y accéder.

Vous trouverez dans l'onglet « Orientation-Formation » les documents d'aide ainsi que des ressources utiles.

La réunion d'information sur l'orientation aura lieu lundi 27 février 2023 à 18h00.

Le.la professeur.e principal.e reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Mme Proust, Psychologue de l'Éducation nationale – conseil en orientation, présente les lundis au collège, peut également vous accompagner.

Bien cordialement,

Nadine HOMO
Principale

Documents joints

 flyer_3eme_020223 (PDF de 1.5 Mo)

 demander_sa_voie_d_orientation_apres_la_3eme (PDF de 753.4 ko)

 invitation_reunion_27fevrier_23 (PDF de 68.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.